CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192968** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2026**

ÉDITÉ LE 21/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/02/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 1 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX

Siret : 837 801 695 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7191305

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164212254

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164212254

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : BAKARRA

2 RUE DE L'ENTREPRISE
ZONE ARTISANALE DE CASABLANCA
40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Téléphone : 05 58 77 02 61 **Fax :**

Portable : 06 32 11 51 37

Responsabilité légale :
NAVARRO MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet : www.bakarra.fr

E-mail : contact@bakarra.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 292 540 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	9	21/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	9	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		21/09/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)		13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/11/2025 14:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E192968** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2026**

ÉDITÉ LE **21/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/02/2018
Forme juridique : SAS

Capital : 1 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX

Siret : **837 801 695 00037**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7191305
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164212254
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164212254

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : **BAKARRA**

2 RUE DE L'ENTREPRISE
ZONE ARTISANALE DE CASABLANCA
40230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Téléphone : 05 58 77 02 61 **Fax :**
Portable : 06 32 11 51 37

Site Internet : www.bakarra.fr
E-mail : contact@bakarra.fr

Responsabilité légale :
NAVARRO MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	16/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/11/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.